

BRETAGNE

Billiers , Morbihan, Lohéro

Diagnostic archéologique, « Lohéro 2 » à Billiers (56)

sous la direction de
Yoann ESCATS



BRETAGNE

Billiers , Morbihan, Lohéro

Diagnostic archéologique, « Lohéro 2 » à Billiers (56)

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
56018

Nr site
—

Entité archéologique
—

Arrêté de prescription
SRA 2019-228

Système d'information
—

Code Inrap
D19324

sous la direction de

Yoann Escats

avec la collaboration de

Eddie Roy

avec la participation de

Charly Roll

Emeline Le Goff

Solène Le Padellec

Eric Pierre

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

Janvier 2020

SOMMAIRE

I Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots clés des thesaurus
9	Générique de l'opération
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération sur carte IGN
12	Arrêté de prescription
18	Projet scientifique d'intervention
21	Arrêté de désignation du responsable scientifique

II Résultats

25	1	Introduction
25	1.1	Circonstances de l'intervention
25	1.2	État des connaissances avant l'intervention
25	1.2.1	Le cadre géographique, topographique et géologique
27	1.2.2	L'environnement archéologique
28	1.3	Stratégie et méthodes mise en œuvre
31	1.4	Enregistrement des données
33	2	Présentations des données archéologiques
33	2.1	Hypothèse d'un chemin bordé d'une haie, fréquenté durant l'Antiquité et le Moyen Âge
33	2.1.1	Description
35	2.1.2	Le mobilier associé (d'après l'étude effectuée par Eddie Roy, Inrap)
36	2.2	Les vestiges liés à l'occupation gauloise de la fouille «Rue du Parc de l'Abbaye/Lohéro»
36	2.2.1	2.2.1 Description
38	2.2.2	2.2.2 Le mobilier associé (d'après l'étude effectuée par Eddie Roy, Inrap)
40	3	Conclusion
41	4	Bibliographie
42	5	Liste des figures

III Inventaires techniques

46	Inventaire des faits et des unités stratigraphiques
48	Inventaire du mobilier céramique



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Billiers

Adresse ou lieu-dit
Lohéro 2

Codes

Code INSEE
56018

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système RGF – CC48 (zone 7)

X : 1287600
Y : 6728400
Z : 14,5 m/15 m NGF

Références cadastrales

Commune
Billiers

Section(s)
B
Parcelle(s)
880 et 866

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Jean-Louis Sanchez

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2019-228

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2019-358

Référence du projet INRAP
D129324

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Jean-Louis Sanchez
56 route des Moulins de Bilais
44530 DREFFEAC

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Yoann Escats, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 04-11-19 au 08-11-19

Surfaces

Emprise prescrite
3 423 m²

Emprise des sondages :
546 m², soit 15,95 %
d'ouverture de l'emprise.

Mots-clés des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (2nd âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Parcellaire
- Fossé
- Maison
- Trou de poteau
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Structure de combustion
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Carrière

Mobilier

- nb
- 1 Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - 49 Céramique
 - 8 Terre cuite/TCA
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Scories
 - Outillage lithique
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Objet lithique

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Anthracologie

Générique de l'opération

Intervenants administratifs et scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, Sra	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, Sra	Conservateur en chef du patrimoine Adjoint au conservateur régional	Contrôle scientifique de l'opération
Anne-Marie Fourteau, Sra	Conservateur du patrimoine en charge du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique Bretagne (DAST)	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué DAST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne	Assistant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Gestion du matériel
Stéphanie Hurtin	Gestionnaire des collections	Gestion du mobilier archéologique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique, DAO, PAO
Solène Le Padellec, Inrap	Technicienne d'opération	Fouille, relevés et enregistrement
Éric Pierre	Technicien d'opération	Fouille, relevés et enregistrement
Charly Roll	Technicienne d'opération	Fouille, relevés et enregistrement
Émeline Le Goff, Inrap	Topographe	Relevé GPS

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique, DAO, PAO
Eddie Roy, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique

Notice scientifique

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur la commune de Billiers (Morbihan), au lieu-dit Le Lohéro, a conduit le SRA Bretagne à prescrire une opération de diagnostic archéologique. Le terrain concerné, d'une surface de 3 423 m², se situe en bordure immédiate d'une zone déjà diagnostiquée (Escats, Inrap 2014) puis fouillée (Escats, Inrap 2019, fouille de la rue du Parc de l'Abbaye/ Lohéro, étude en cours), suite à la mise au jour de vestiges d'occupations protohistoriques et antiques (enclos d'habitat fossoyé du second âge du Fer, fossés parcellaires, fosses ...). L'opération de diagnostic n'a au final révélé qu'une faible présence de vestiges sur le terrain situé immédiatement à l'est de l'occupation gauloise, mais permet toutefois de compléter voire de préciser certaines données de la fouille.

Une unique fosse ayant livré de la céramique du second âge du Fer (la Tène moyenne) a été mise au jour. Son caractère isolé nous indique que le cœur de l'occupation gauloise ne s'étend pas plus à l'est.

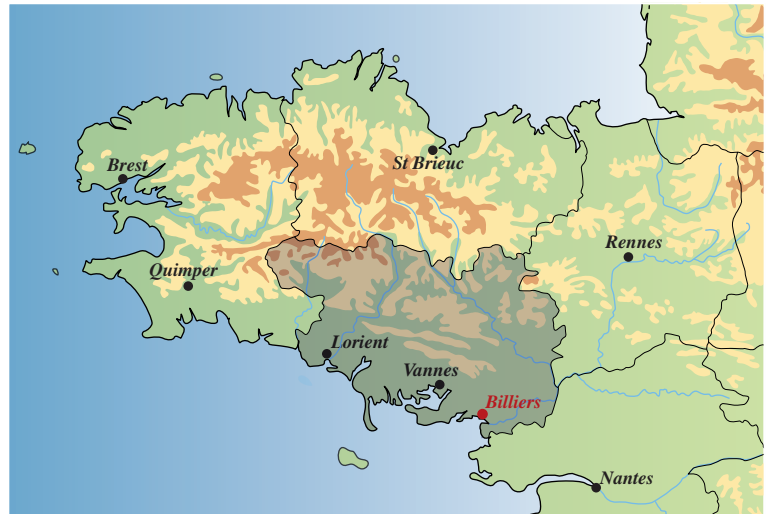
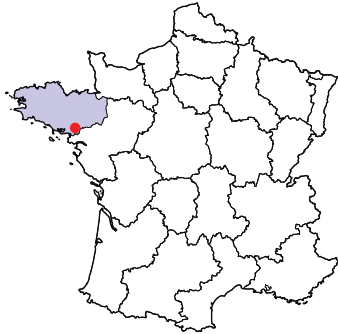
Au sud de l'emprise, nous retrouvons en outre un fossé repéré dans la zone de fouille. Il est caractérisé par un tracé irrégulier dont la fonction et l'attribution chronologique remontant à la période protohistorique resteront à préciser.

Enfin, les deux fossés parallèles, mis en évidence au nord de l'emprise de la fouille et suivis au travers des tranchées du diagnostic, correspondent hypothétiquement à l'emplacement d'une haie bordant un chemin. D'ultimes traces d'un niveau de circulation ont été reconnues sous la forme de dépressions marquées dans le sol géologique. Cet axe inédit semble avoir été fréquenté dès la période romaine puis au Moyen Âge, d'après le mobilier recueilli, mais il pourrait aussi avoir une origine protohistorique en lien avec l'occupation gauloise (question qui sera abordée lors de l'étude du site).

État du site

Au terme de l'opération, les 10 tranchées, représentant une surface décapée de 546 m², soit 15,95 % de l'emprise du projet, ont été rebouchées.

Localisation de l'opération



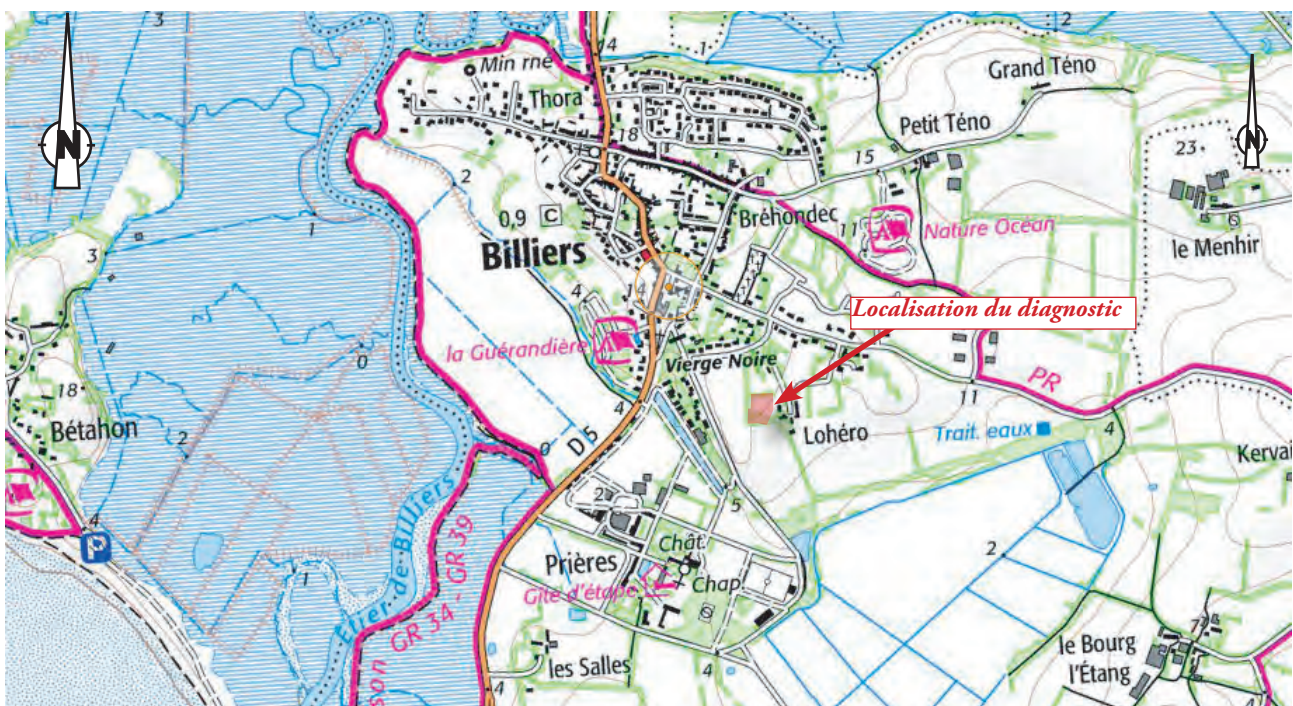
Bretagne
Morbihan
Billiers
«Lohéro 2»

Section(s)/Parcelle(s)
B / 880 et 866

X : 1287600
Y : 6728400
Z : entre 14,5 m et 15 m NGF



Echelle : 1/250 000, IGN



Extrait de la carte au 1/25 000, IGN

Arrêté de prescription

D129324



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 6 juin 2019

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84 59 00
anne-marie.fourteau@culture.gouv.fr
Réf. : 2019/AMF/VC/281

COURRIER REÇU LE
14 JUIN 2019
3316
INRAP GO

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : BILLIERS (56)
Lohéro 2

PJ : arrêté n° 2019-228

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur SANCHEZ Jean-Louis
56 route des Moulins de Bilais
44530 DREFFEAC

Le Département du Morbihan ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-228 du 6 juin 2019

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2019-228 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis d'aménager n° PA 056 018 19 Y0001 déposé par Monsieur SANCHEZ Jean-Louis relatif au projet de lotissement sur un terrain situé à Lohéro commune de BILLIERS, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 16 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, un enclos fossoyé de l'âge du Fer et des indices de l'âge du Bronze ont été reconnus à proximité immédiate du projet ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : MORBIHAN
Commune : BILLIERS

Lieu-dit : Lohéro 2

Cadastre : section : B parcelles : 880 et 866

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3 423 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur SANCHEZ Jean-Louis, au Service départemental d'archéologie du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives GO.

Fait à Rennes, le 6 juin 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataires :

Monsieur SANCHEZ Jean-Louis, 56 route des Moulins de Bilais
SDAM
INRAP

Copie :

Golfe du Morbihan Vannes agglomération
Commune de BILLIERS
Préfecture du Morbihan



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2019-228
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

Région :	Bretagne	
Département :	MORBIHAN	
Commune :	BILLIERS	
Lieu-dit :	Lohéro 2	
Cadastre :	section : B	parcelles : 880 et 866
pétitionnaire:	Monsieur SANCHEZ Jean-Louis	

Emprise du diagnostic archéologique : 3 423 m²

Contexte archéologique :

La demande de permis d'aménager un lotissement concerne un terrain situé en bordure d'un espace déjà diagnostiqué (Yoann Escat, Diagnostic rue du Parc de l'Abbaye, Lohéro, Inrap 2014) et qui avait révélé un enclos fossoyé de l'âge du Fer auquel était associé un réseau de fossés parcellaires. Des indices d'occupation de l'âge du Bronze ainsi que de l'époque antique avait aussi été perçu. Une fouille préventive est d'ailleurs prévue prochainement dans la parcelle attenante à celle concernée par cet arrêté de diagnostic.

Ainsi il existe une forte probabilité pour que les vestiges d'occupations protohistoriques et antiques (fossés, fosses, structures de combustions...) se poursuivent dans l'emprise de ce projet de lotissement.

Objectifs :

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement.

Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

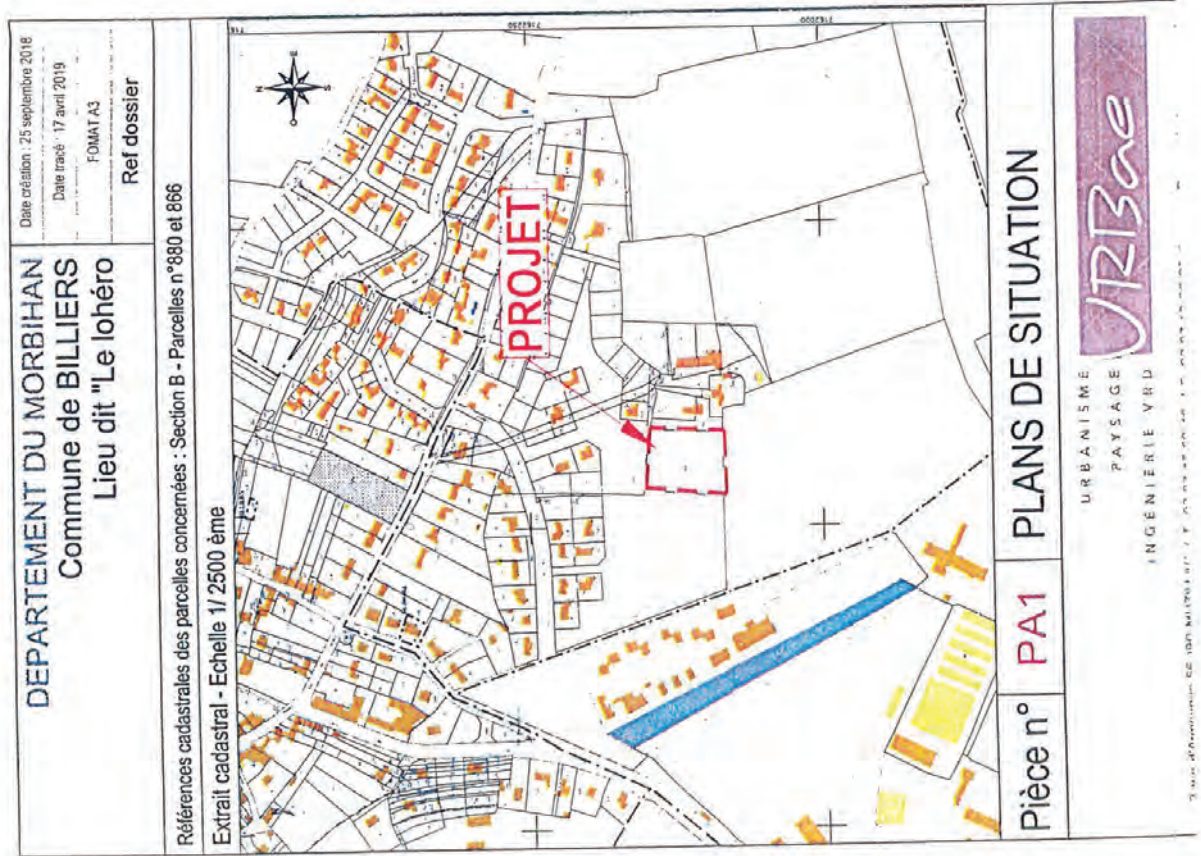
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 6 juin 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



Projet scientifique d'intervention

Le Directeur-adjoint scientifique et technique



Réf : MB/TA/2019/2051

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A16378343267

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«BILLIERS (56), LOHERO 2 »

Opération : DI29324 – Arrêté n° 2019-228

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 28/08/19

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 14 juin 2019 portant sur le diagnostic dénommé « BILLIERS (56), LOHERO 2 » sur la commune de Billiers dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 27 juin 2019.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic



Diagnostic archéologique D129324 BILLIERS (56), LOHERO 2

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Billiers		
Lieu-dit	LOHERO 2		
Cadastré	Billiers : B 880, 866		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2019-228	14-06-2019	3423 m ²	27/06/2019	28/08/19
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2019-228, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Yoann ESCATS

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	2 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramologue)		6 jours
Spécialiste (diverses)		5 jours
Topographe	2 jours	1 jour

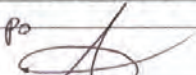
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	6 jours	Dernier trimestre 2019

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation

COURRIER REÇU LE

16 OCT. 2019

INRAP BR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-358 du 2 octobre 2019

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2019-358 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-228

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2019-228 du 6 juin 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à BILLIERS, Lohéro 2 (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Yoann ESCATS (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-358.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Yoann ESCATS.

Fait à Rennes, le 2 octobre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie
Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Yoann ESCATS

Copie :
Inrap
Commune de Billiers

II. Résultats

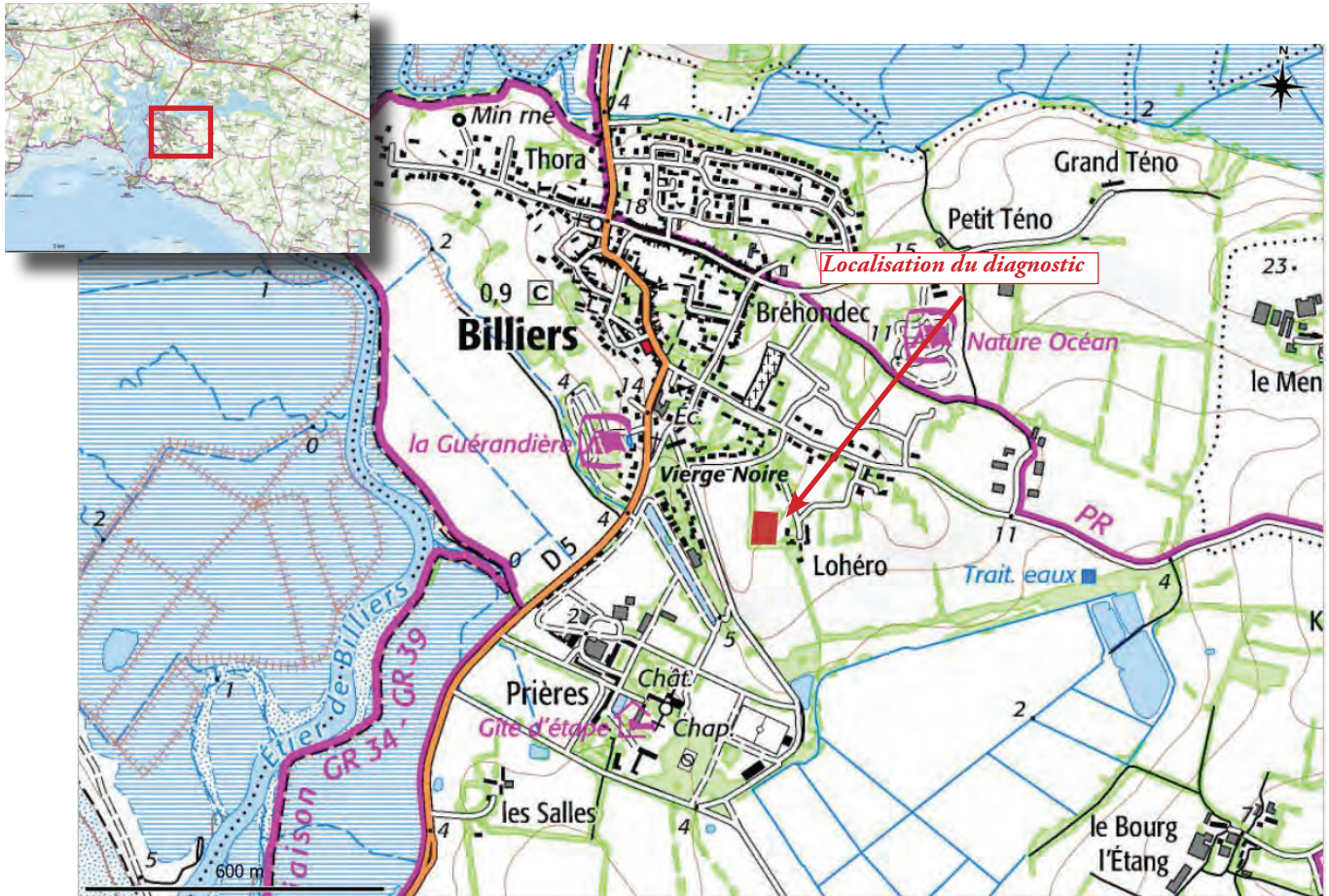


Fig. 1 Localisation de l'opération de diagnostic archéologique de Billiers, Lohéro 2 © IGN



Fig. 2 Localisation de l'opération du diagnostic archéologique de Billiers, Lohéro 2 © Bing

1 Introduction

1.1 Circonstances de l'intervention

Dans le cadre de la réalisation d'un lotissement, sur la commune de Billiers (Morbihan), au lieu-dit « Lohéro » (fig. 1, page 24), le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a prescrit un diagnostic archéologique, en raison d'un contexte archéologique favorable, d'autant plus qu'il borde une occupation du second âge du Fer qui a fait l'objet d'une fouille préventive (Escats, Inrap 2019). Ce projet s'étend sur une surface de 3 423 m² et concerne les parcelles 880 et 866. Les objectifs, conformément à la prescription (cf supra), sont de mettre en évidence, au moyen de sondages mécaniques (tranchées) la présence de vestiges archéologiques, puis de caractériser leur nature, d'évaluer leur étendue et leur degré de conservation « afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ».

1.2 État des connaissances avant l'intervention

1.2.1 Le cadre géographique, topographique et géologique

- Le cadre géographique :

Le diagnostic se situe à l'est du centre-bourg de Billiers, à hauteur du lieu-dit « Lohéro » (fig. 1 et 2). D'une superficie totale de 3 423 m², la zone explorée (actuellement enherbée) est délimitée à l'ouest, au nord et au sud des haies relativement larges. À l'est, le terrain est ouvert sur un privé.

- Le cadre topographique et géologique :

Le projet concerné se situe à proximité d'un rebord de plateau culminant à 16 m d'altitude au plus haut de la zone avec une légère déclivité (3 %) vers le sud et l'ouest, passant ainsi à environ 15 m d'altitude (en NGF) (fig. 3). Le plateau est entrecoupé voire entouré à la fois par un réseau hydrographique assez dense provenant des terres, mais également par des zones marécageuses (correspondant anciennement au niveau de la mer située aujourd'hui à environ 1 km plus au sud). Cette zone, tournée vers le sud, offre ainsi une position topographique privilégiée permettant de dominer le paysage environnant (notamment une vue sur la mer, à 1 km). Ajoutons que le bourg de Billiers est quant à lui positionné au plus haut de ce promontoire, situation très favorable à d'anciennes occupations humaines.

D'après la carte géologique, éditée par le BRGM, le secteur de l'étude repose sur des formations se rattachant au groupe de l'anticlinal de Cornouille, plus précisément à la série de Muzillac, constituée essentiellement de granites gneissiques, de gneiss rubanés à biotite et sillimanite (fig. 4).

À l'échelle du site, les sols actuels possèdent une épaisseur relativement faible de terre végétale (20 cm ont été enregistrés au sud de l'emprise jusqu'à environ 60 cm au nord, très localisé au bord de la haie). Le substrat observé dans les tranchées limon argileux arénacé (arène granitique meuble), prenant une teinte orangée.

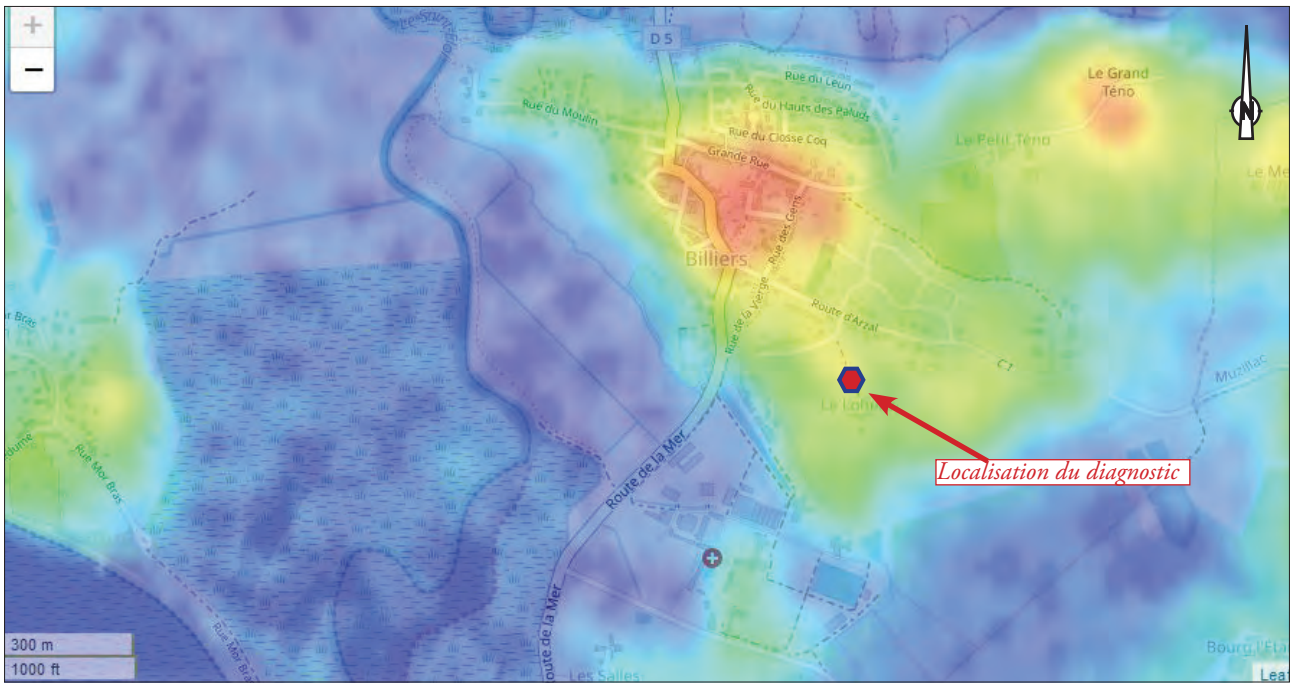


Fig. 3 Implantation topographique de l'emprise du diagnostic, Billiers (Morbihan) © <http://fr-fr.topographic-map.com> // © Inrap, DAO Y. Escats

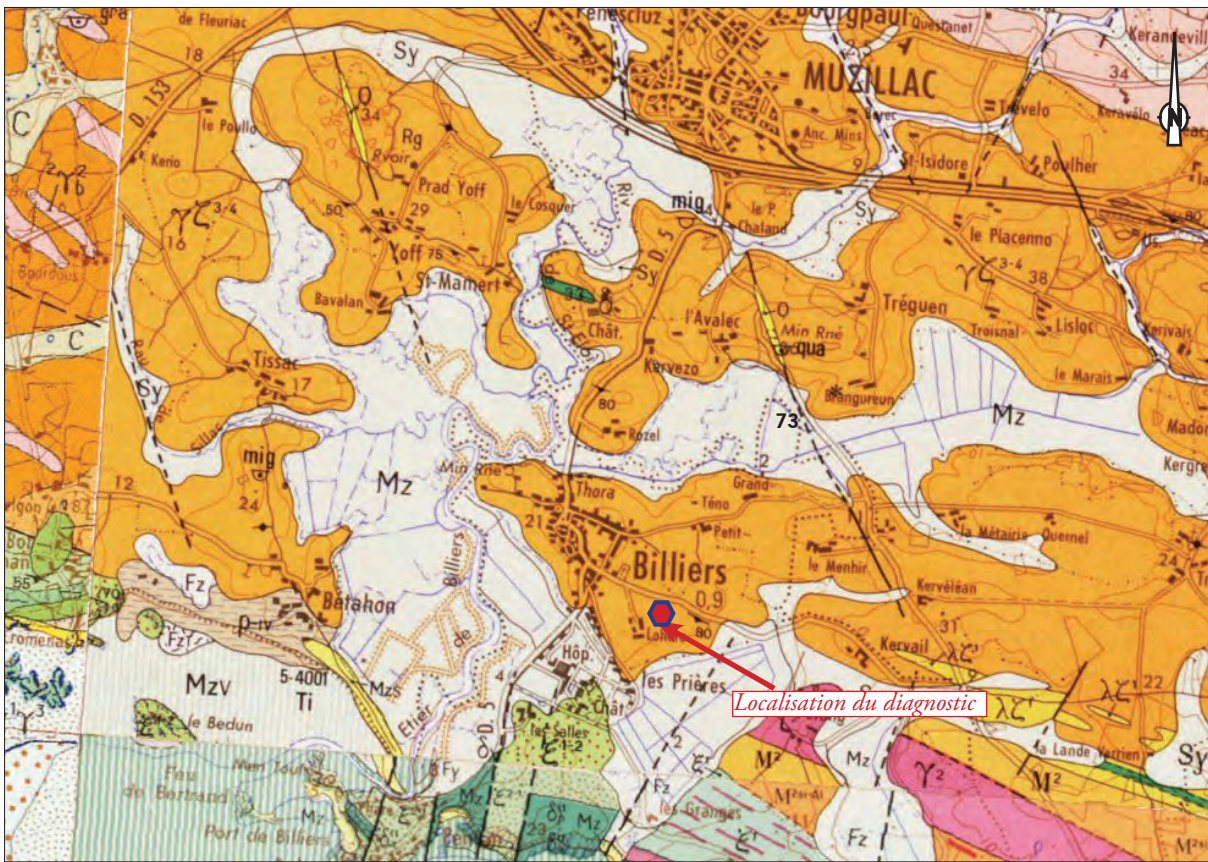


Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic (point rouge) sur de la carte géologique du secteur de Billiers (Lohéro) © BRGM.// Inrap, © DAO Y. Escats

1.2.2 L'environnement archéologique

Outre la présence immédiate d'une occupation du second âge du Fer mise au jour sur le terrain adjacent et en cours de fouille au moment du diagnostic, la carte archéologique, établie par les services du SRA de Bretagne, a recensé à ce jour 5 sites ou indices de sites sur la petite commune de Billiers (fig. 5). En élargissement le territoire environnant (cotés nord et est), nous pouvons ajouter 13 sites (appartenant à la commune de Muzillac).

Les données présentes témoignent d'occupations anciennes des lieux :

- Dès la Préhistoire avec deux dolmens et un cairn attestés du Néolithique et situés en bordure côtière (embouchure de la Vilaine (fleuve), à environ 1 km au sud du diagnostic.
- La période de l'âge du Fer est quant à elle très faiblement représentée et se caractérise majoritairement par la présence de stèles et urnes (découvertes à proximité du rivage). Notons d'ailleurs que des stèles ont anciennement été évacuées de leur emplacement d'origine et disposées au sein du domaine de Prières (Galliou 2009). Par ailleurs, le signalement d'un « rempart », datant de l'âge du Fer, à proximité du bourg de Muzillac (à l'ouest), poserait la question de l'existence d'une occupation de type habitat. Les informations sont à ce jour insuffisantes pour asseoir cette hypothèse.
- La période gallo-romaine est en revanche particulièrement bien représentée avec 9 indices de sites. Par le fruit de nombreuses campagnes de prospections pédestres (depuis les années 90, effectuées pour l'essentiel par l'association du CERAM¹), on note une forte concentration de gisements de *tegulae* (tuiles de toiture de bâtiment d'époque romaine), retrouvées dans les labours en plusieurs secteurs dans les alentours immédiats du lieu-dit « Coëtsurho », se situant sur la commune de Muzillac. Ces différents gisements pourraient correspondre aux vestiges d'une importante exploitation agricole du type *villa*.

Le proche indice de site gallo-romain de notre zone d'étude a été localisé à environ 350 m à l'est, au lieu-dit Lohéro (intitulé « Lohéro 2 ». Il s'agit d'un gisement de *tegulae*, quelques fragments de moellons ont également été observés dans les labours.

- Les vestiges datant du Moyen Âge sont également assez peu représentés. Nous disposons tout de même d'une opération de sondage réalisée en 2011 par le CERAM (sous la direction de S. Daré²), au lieu-dit « Kerantré » en Muzillac (fig. 5 : en bas à droite de la carte). Il s'agissait de déterminer la nature d'un site, repéré au préalable en prospection pédestre et daté du XIVe/XVe siècle de notre ère. Les recherches ont mis au jour des vestiges d'une construction, associés à des fragments de poterie à usage culinaire. L'auteur pose à cette occasion la question d'une éventuelle relation avec l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Prières (XIIIe-XIXe siècles de notre ère), situées à 3 km du site et à proximité immédiate de notre opération de diagnostic.

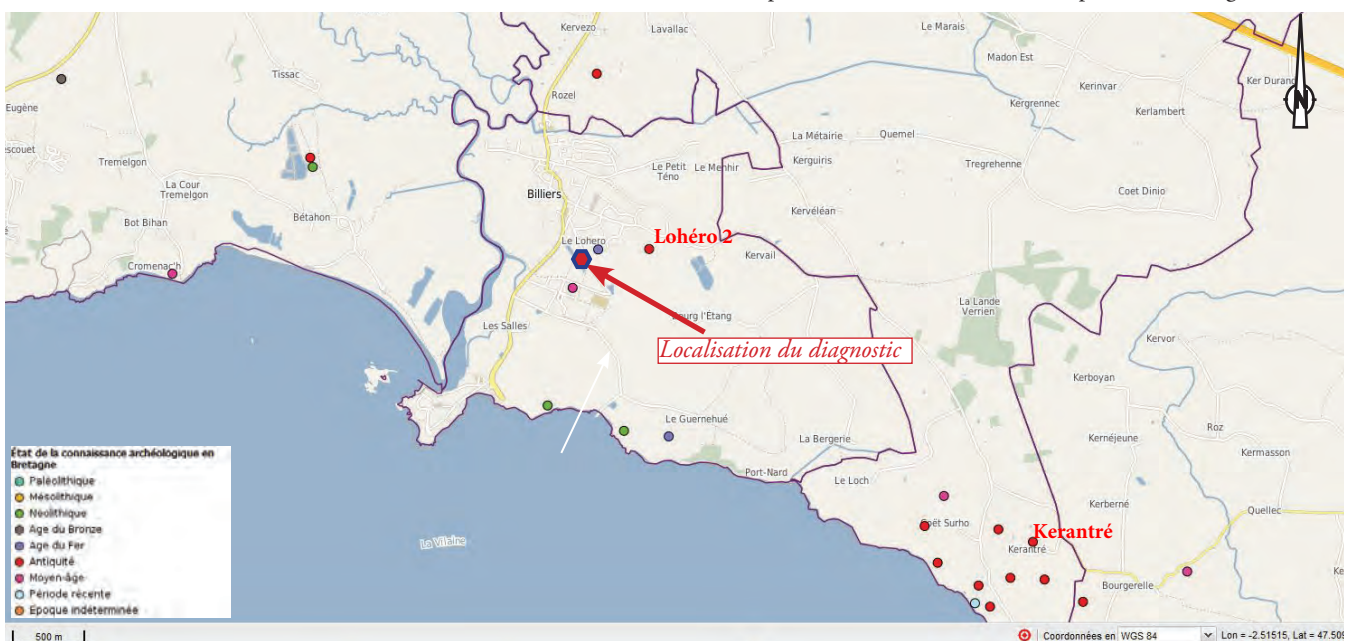


Fig. 5 Cartographie des indices de sites archéologiques et des opérations d'archéologie préventive, d'après les données de la Carte archéologique du SRA Bretagne (Lorho T.), sur fond OpenStreetMap (source oms.geobretagne.fr)

1 CERAM : Centre de Recherche Archéologique du Morbihan, association loi de 1901, créée en 1977.

2 Opération de sondage réalisée en octobre 2011, sous la responsabilité scientifique de Sébastien Daré (CERAM, source : [http://www.ceram56.fr/index.php/publications/les-chantiers/muzillac-kerantré])

1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée du 4 novembre 2019 au 8 novembre 2019, avec une équipe 3 archéologues et une pelle mécanique (et son chauffeur), munie d'un godet lisse de 3 m de large. Au total, 10 tranchées de 3 m de large et de longueurs variables ont dans un premier temps été réalisées, consistant au décapage mécanique des niveaux superficiels (terre végétale) jusqu'à l'apparition des vestiges archéologiques (fig. 6 à 8). La méthode de la tranchée en quinconce a été employée afin de resserrer le maillage. Disposées plus ou moins en parallèle, distantes d'environ 12 m, elles ont été orientées généralement dans le sens de la pente (N-S) ou selon les contraintes du terrain (arbre). Une fois les tranchées effectuées, une phase d'évaluation (tranchées supplémentaires et/ou extension, fouille manuelle ou mécanique) a été engagée le cas échéant. Au total, les 10 tranchées ont permis d'étudier une surface décapée de 546 m², représentant 15,95 % d'ouverture de l'emprise du projet, d'une surface totale de 3 423 m². À l'issue de l'opération, toutes les tranchées ont été rebouchées. (*cf infra*).



Fig. 6 Tranchées de diagnostic réalisées à la pelle mécanique © Inrap



Fig. 7 Vue aérienne de l'emprise du diagnostic à droite (vue vers le nord-ouest) © Inrap



Fig. 8 Plan de localisation des tranchées du diagnostic archéologique et de l'emprise de la fouille avec les vestiges mis au jour (en noir)
© Inrap, Y. Escats / Bing ©

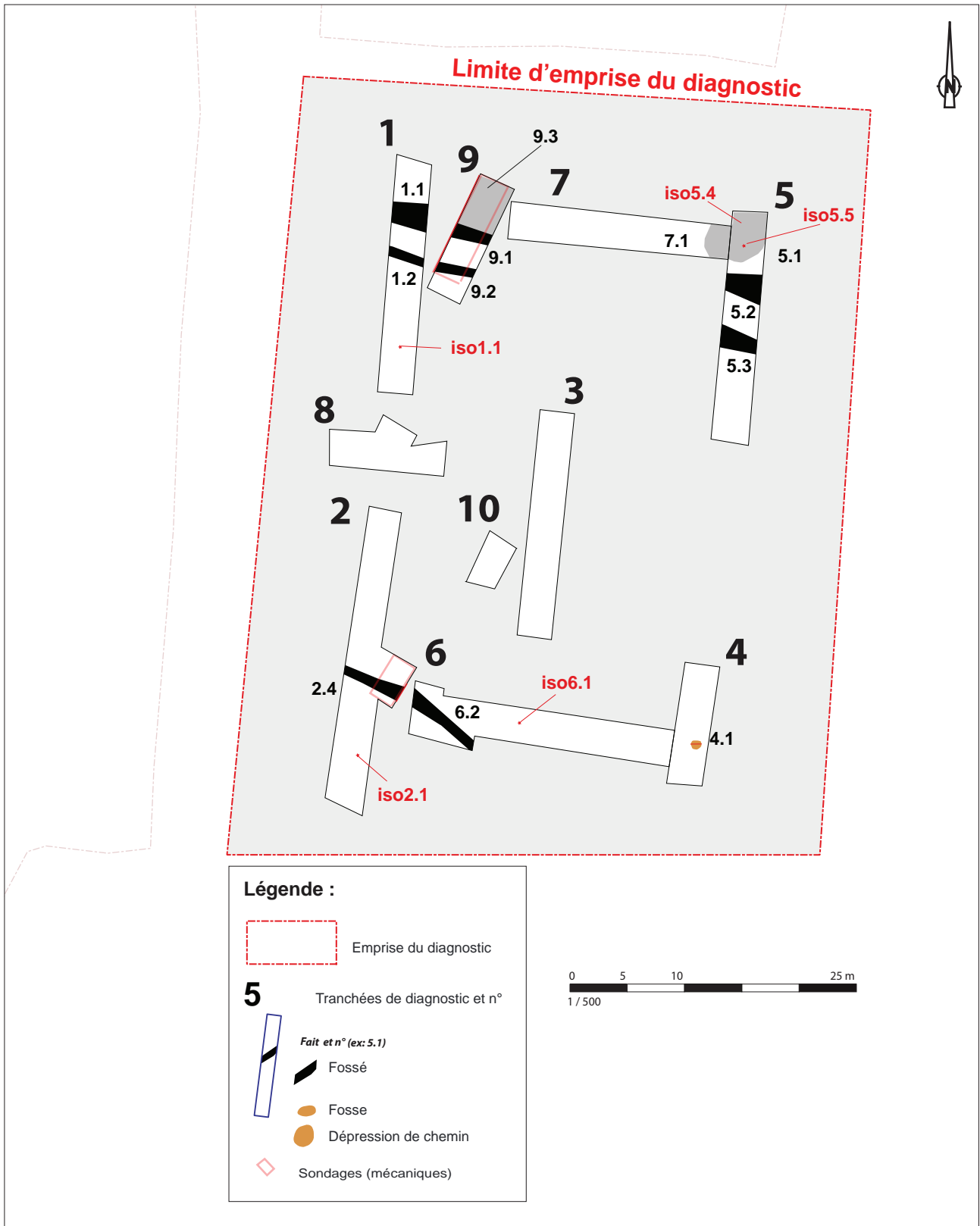


Fig. 9 Plan général des vestiges mis au jour dans les tranchées du diagnostic archéologique © Inrap, Y. Escats

1.4 Enregistrement des données

- Durant l'opération :

Dans un premier temps, les tranchées ont été numérotées de 1 à n dans l'ordre séquentiel de réalisation. Les indices archéologiques mis en évidence (structure excavée, mobilier archéologique le cas échéant) ont ensuite été numérotés par « Fait » selon la nomenclature suivante : F 1 à F n pour chaque tranchée. Les données ont été enregistrées sur des « minutes » papier de format A3. Tous les faits, marqués au sol afin de les localiser, ont été enregistrés systématiquement et dessinés au 1/100 dans la tranchée reproduite dans les minutes millimétrées prévues à cet effet. Cette méthode permettait de prévenir d'éventuelles intempéries ou remontées d'eau pouvant masquer les vestiges mis au jour. Les conditions météorologiques et la nature du terrain ont plutôt été favorables au déroulement de l'opération. Un relevé topographique a ensuite pu être assuré, à l'aide d'un appareil GPS, par le service topographique de l'INRAP (centre archéologique de Cesson-Sévigné, Ille-et-Vilaine). Ce relevé permet d'obtenir un « plan masses » sur lequel figure ce qui a été observé au diagnostic (fig. 9).

- Lors de la phase d'évaluation :

Les vestiges, fouillés mécaniquement ou manuellement, ont fait l'objet, d'un relevé systématique en plan et en coupe au 1/20 sur des « minutes » papier. Une couverture photographique en format numérique a également été réalisée le cas échéant (vues de détail ou générales des vestiges).

- Lors de la phase d'étude (post-fouille) :

Toute la documentation papier (fiches d'enregistrement, minutes) a été saisie sur un support informatique sous forme d'un inventaire EXCEL (cf III. Inventaires techniques). Dans cet inventaire figurent les faits archéologiques renseignés (en terme de description, datation, dimensions), ainsi que les références des minutes du terrain numérotées de 1 à l'infini, indépendamment de la nature du document (croquis de chantier, plan, coupe ou dessin de détail). Les numéros de photos des faits apparaissent également dans le même inventaire.

Enfin, les tableaux d'inventaire du mobilier archéologique, recueillis lors de l'opération, sont également placés, par étude, dans cette dernière partie du rapport.

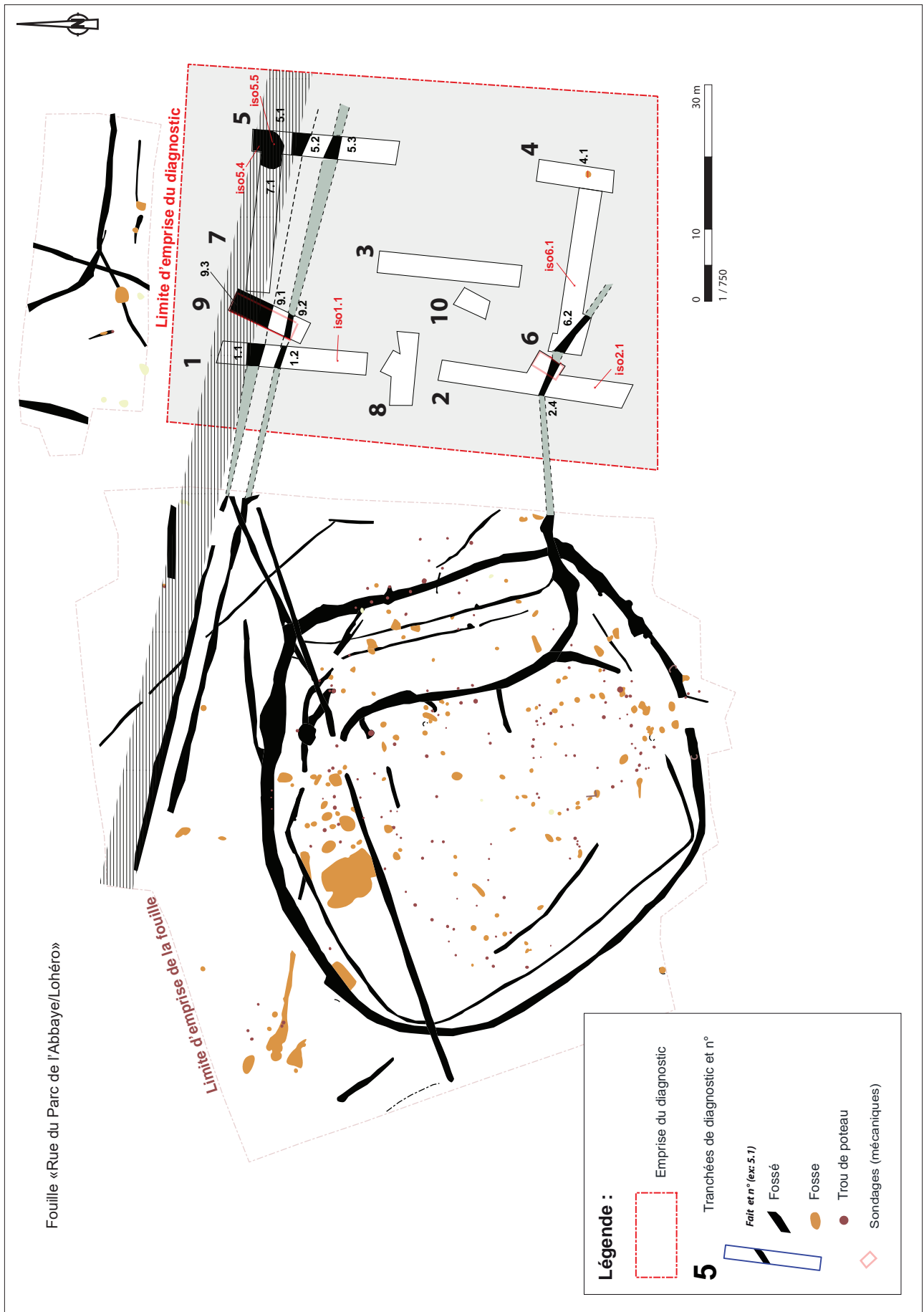


Fig. 10 Plan général des vestiges (diagnostic et fouille) et hypothèses de restitution du tracé des fossés © Inrap, Y. Escats

2 Présentation des données archéologiques

Les 10 tranchées, réalisées sur les 3 423 m² de l'emprise, ont permis de détecter quelques vestiges, à mettre en lien avec les données de la fouille de située sur un terrain adjacent (fouille Inrap, «Rue du Parc de l'Abbaye», dirigée par Yoann Escats, étude en cours) (fig. 10).

Au total, 12 faits ont été enregistrés et reconnus dans les tranchées, sous la forme d'anomalies marquées au niveau du substrat géologique. Il s'agit de segments de fossés (8), d'une fosse et des grandes anomalies (2) interprétées comme des dépressions liées à la présence d'un ancien chemin.

2.1 Hypothèse d'un chemin bordé d'une haie, fréquenté durant l'Antiquité et le Moyen Âge

2.1.1 Description

Des indices présumés d'un chemin ont été repérés à l'ouverture des tranchées 1, 9, 7, 5, au nord de l'emprise. Il s'agit de deux tronçons de fossés, orientés ONO/ESE, reconnus également dans l'emprise de la fouille (fig. 10 et 11).

Plus ou moins équidistants, laissant un espace interne d'environ 2,30 m de large (fig. 11: F1.1, F1.2, F9.2, F9.1, F5.2 et F5.3), les fossés marquent vraisemblablement l'emplacement d'une haie formée d'un talus. Les fossés sont apparus à environ 40 à 50 cm sous la terre végétale avec un comblement de surface composé d'un limon argileux brun-gris oxydé, mêlant quelques cailloux de gneiss. La largeur du segment de fossé [F1.1, F9.2, F5.3] varie dans une fourchette comprise entre 0,70 m et 0,80 m et celle du segment [F1.1, F9.1 et F5.2] est plus large, d'environ 1,60 m.

Deux grandes anomalies (F9.3 et F5.1/7.1) se sont révélées dans les tranchées 9, 5 et 7 (fig. 11), le long de la haie formée par les deux tronçons de fossés. Il s'agit de légères dépressions marquées dans le substrat géologique, d'une dizaine de cm de profondeur. Ce type de formation rappelle ce que peut provoquer le passage successif d'usagers d'un chemin dans un terrain meuble conduisant à atteindre progressivement un sol plus dur, plus praticable. La nature du substrat argilo-limoneux observé dans cette partie du terrain peut effectivement corroborer cette assertion. Cette hypothèse est également soulevée par la nature même du comblement des dépressions, composé d'un sédiment argilo-limoneux grisâtre et oxydé assez caractéristique, mêlant quelques cailloux, plaques et plaquettes de gneiss, pouvant être considérés comme des témoins d'un empiérement aménagé sur la chaussée (*cf infra*).

Du mobilier résiduel a été récolté en surface, notamment quelques fragments de *tegula* gallo-romaine ainsi que des tessons de céramique médiévale (IX^e-XII^e s.) (fig. 13).

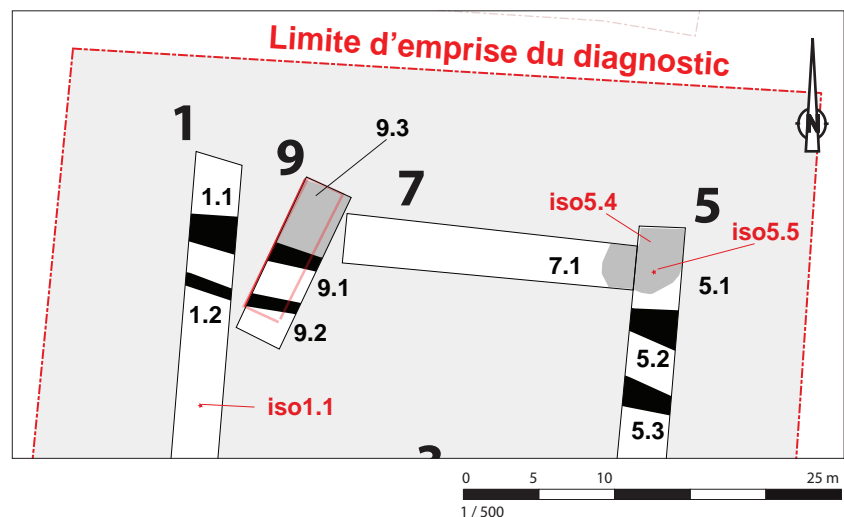


Fig. 11 Localisation des vestiges des tranchées 1, 9, 7 et 5 © Inrap, Y. Escats

En tranchée 9, la grande dépression F9.3, les fossés F9.1 et F9.2 ont fait l'objet d'un sondage mécanique. Ceci a permis d'obtenir une coupe stratigraphique d'une partie du chemin présumé, la suite se situant sans doute sous la haie actuelle et faisant office de limite de l'emprise du diagnostic (fig. 12 à 14).

Les fossés F9.2 et F9.1 possèdent un profil de creusement similaire, en U aux bords évasés, d'une profondeur conservée respective de 16 cm et 18 cm (fig. 14).

L'US 3 correspond quant à elle à une couche scellant la dépression F9.3 du chemin, profonde d'une dizaine de cm. Les quelques blocs, cailloux et fragments de tuile présents indiquent un possible niveau d'empierrement sous-jacent, perturbé ensuite par les activités agricoles postérieures.

Fig. 12 Vue de la coupe des fossés et du chemin présumé mis au jour dans la tranchée 9 © DAO E. Collado, Y. Escats



Fig. 13 Vue de la dépression F9.3 (présence de cailloux, blocs et fragments de tegula gallo-romaine) © DAO E. Collado, Y. Escats

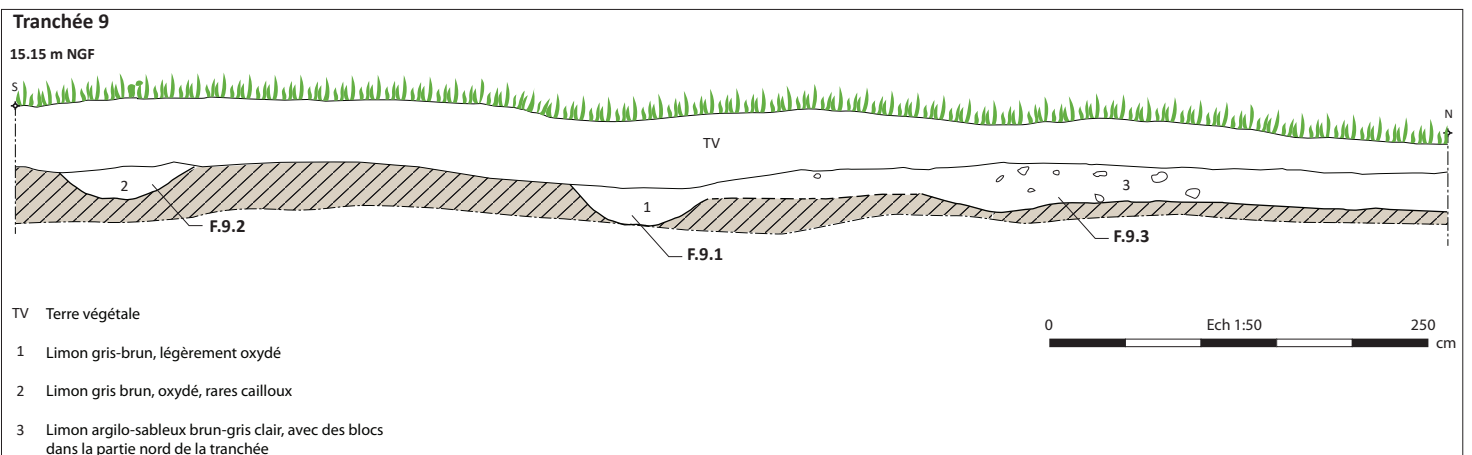
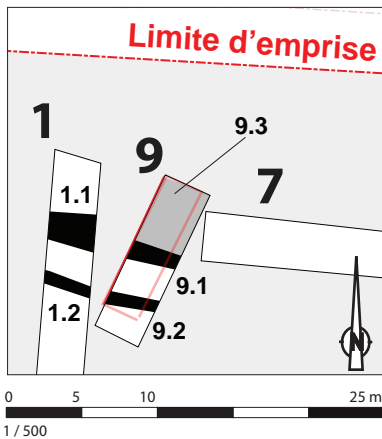


Fig. 14 Plan de situation et coupe stratigraphique des fossés et du chemin de la tranchée 9 © DAO E. Collado, Y. Escats

2.1.2 Le mobilier associé (d'après l'étude effectuée par Eddie Roy, Inrap)

Introduction de l'étude :

Le site a livré un peu de mobilier céramique assez fragmentaire. Il est décompté en nombre de fragments et en nombre minimum d'individus (N.M.I.). Ce dernier est estimé selon le nombre de bords, parfois de fonds, quand ils sont isolés ou si leur pâte et facture sont différentes, (comme pour de rares fragments de panses), et par les décors. Les pâtes sont décrites par couleurs, selon la présence (ou pas) de dégraissants et leur niveau de finition.

Le lot se compose de 49 tessons qui correspondent à un nombre minimum de 3 individus, auxquels sont associés 8 fragments de terres cuites et un fragment de silex.

Le mobilier recueilli à hauteur du chemin :

Le mobilier recueilli dans les vestiges du chemin présumé est majoritairement daté du Moyen Âge, attestant de sa fréquentation durant cette période. Des fragments de *tegula* gallo-romaine récoltés dans le comblement de surface des fossés et des grandes dépressions semblent toutefois faire remonter son usage dès l'Antiquité.

Fait 5.2 (tranchée n°5) (fig. 15) :

2 petits fragments de céramiques, à pâte bien cuite, dont 1 brun grisâtre, à gros dégraissants, et 1 petit tesson brun grisâtre foncé, graphité et décoré à l'extérieur d'ondulations estampées, encadrées par des cannelures multiples ont été prélevés dans cette structure.

Le décor sur le petit tesson considéré résiduel est caractéristique de la fin du IV^e siècle (p.34, Cherel 2003). Plusieurs éléments comparable proviennent des fouilles de Kerven Teignouse à Inguiniel dans le Morbihan (Tanguy et al. 2000). Il s'agit ici d'un fragment résiduel.

Datation : Moyen Âge.

Fait 5.3 (tranchée n°5) (fig. 15) :

7 petits fragments de céramique, altérés, dont 6 à pâte brune à gros dégraissants et 1 à pâte gris clair, ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Moyen Âge.

Fait 5.4 (tranchée n°5) (fig. 15) :

7 fragments d'une céramique, à pâte bien cuite, brun grisâtre foncé d'aspect brun à l'extérieur et l'intérieur, à gros dégraissants, ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Moyen Âge.

Fait 5.5 (tranchée n°5):

9 fragments de céramiques, dont 1 à pâte bien cuite, noirâtre, d'aspect externe et interne rougeâtre, à très gros dégraissants de quartzite, 5 petits fragments à pâte brun clair à cœur grisâtre, à gros dégraissants, 1 petit tesson de fond, à pâte bien cuite, brun grisâtre foncé d'aspect brun à l'extérieur et l'intérieur, à gros dégraissants, et 1 petit morceau de terre cuite rougeâtre, ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Moyen Âge.

Fait 7.1 (tranchée n°5) (fig. 15) :

6 fragments de céramiques, dont 1 à pâte rougeâtre, à cœur gris et gros dégraissants, 1 à pâte bien cuite, noirâtre, d'aspect externe et interne rougeâtre, à très gros dégraissants de quartzite, 2 à pâte bien cuite, brun clair à cœur grisâtre, à gros dégraissants, dont 1 petit fragment de base en disque à fond concave, 2 à pâte également bien cuite, brun grisâtre foncé d'aspect brun à l'extérieur et l'intérieur, à gros dégraissants, et enfin 2 petits morceaux de terre cuite rougeâtre (possible tuile) ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Moyen Âge.

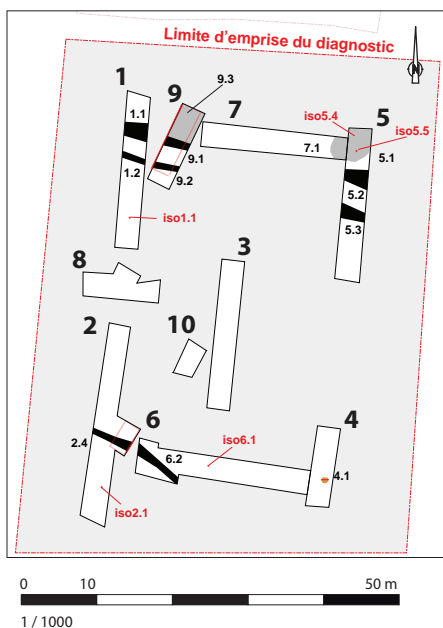


Fig. 15 Localisation des vestiges © Inrap, Y. Escats

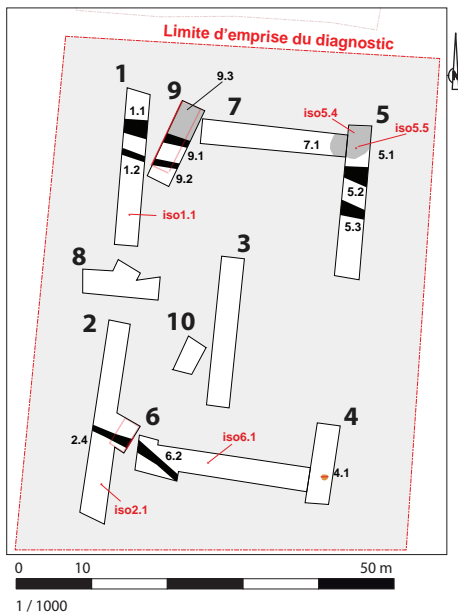


Fig. 16 Localisation des vestiges © Inrap, Y. Escats

Le mobilier recueilli au sud de l'emprise :

Probablement à mettre relation avec la fréquentation du chemin au Moyen Âge, d'autres éléments céramiques ont été récoltés au sud de l'emprise dans les tranchées 2 et 6.

L'iso 6.1 provenant de la tranchée 6 (fig. 16) :

7 petits fragments d'une céramique à pâte brun rougeâtre clair, à cœur gris clair dont 2 bords (1 N.M.I), ont été prélevés dans cette structure. Il s'agit de la partie haute d'une oule ou d'un pot à goulot (fig. 17). La lèvre forme un petit bandeau à parement légèrement arrondi, sur un petit col vertical à parement concave. Le profil du bord correspond à des formes en usage à partir de l'époque carolingienne, comme certains éléments produits vers le IXe siècle à Meudon dans le Morbihan (Triste et Taquet, 1897) mais se rapproche également des productions plus tardives des XIe et XIIe siècles, de Chartres-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine (Beuchet et al., 1998).

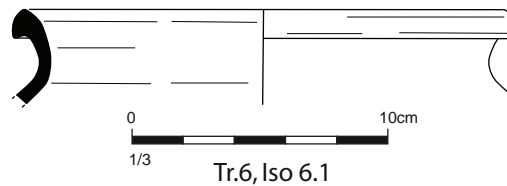


Fig. 17 Iso 6.1 : Oule ou pot à goulot attribué entre les IXe et XIIe siècle © DAO E. Roy
Datation : Entre les IXe et XIIe siècles.

Fait 2.4 (tranchée n°2) (fig. 16) :

2 petits fragments d'une céramique à pâte brun rougeâtre clair, à cœur gris clair et 3 petits morceaux de terres cuites rougeâtres (possibles tuiles), ont été prélevés en surface dans cette structure.

Datation : Entre les IXe et XIIe siècles.

2.2 Les vestiges liés à l'occupation gauloise de la fouille «Rue du Parc de l'Abbaye/Lohéro»

2.2.1 Description

Le fossé F2.4/6.2 :

Un fossé a été reconnu dans les tranchées 2 et 6, au sud de la parcelle (fig. 18, 19 et 20 : F2.4 et F6.2). Son tracé coïncide avec le fossé «serpentant» l'emprise de la fouille. Les premières données de datation, issues du mobilier céramique récolté dans le comblement de ce fossé, attribueraient ce réseau fossoyé au second âge du Fer, autour du IV^e-III^e s. avant notre ère.

Ce fossé se poursuit donc au travers des tranchées 2 et 6, et la portion F6.2 commence à nouveau à bifurquer vers le sud-est (fig. 18).

Les deux portions F2.4 et F6.2, apparues sous seulement 20 cm de terre végétale, affichent une largeur comprise entre 1 m (F2.4) à 1,60 m maximum (F6.2). Le sondage mécanique réalisé dans le fossé F2.4 met en évidence un profil de creusement en V à fond arrondi et une profondeur conservée de 0,54 m (fig. 19). Les couches de comblement du fossé sont constituées, à cet endroit, d'un limon argilo-sableux brun-gris assez homogène, présentant quelques pointes d'oxydation (US1), d'un limon argilo-sableux brun-gris oxydé mêlant de nombreux cailloux dont certains présentent des traces de chauffe (rejet de foyer ?) (US2). Notons que ces observations concordent avec celle du fossé étudié dans l'emprise de la fouille. En outre, deux tessons de céramique identifiés comme des éléments attribués au Moyen Âge (IX^e s. et XII^e s.) ont été récoltés en surface du comblement et sont donc probablement en position résiduelle.

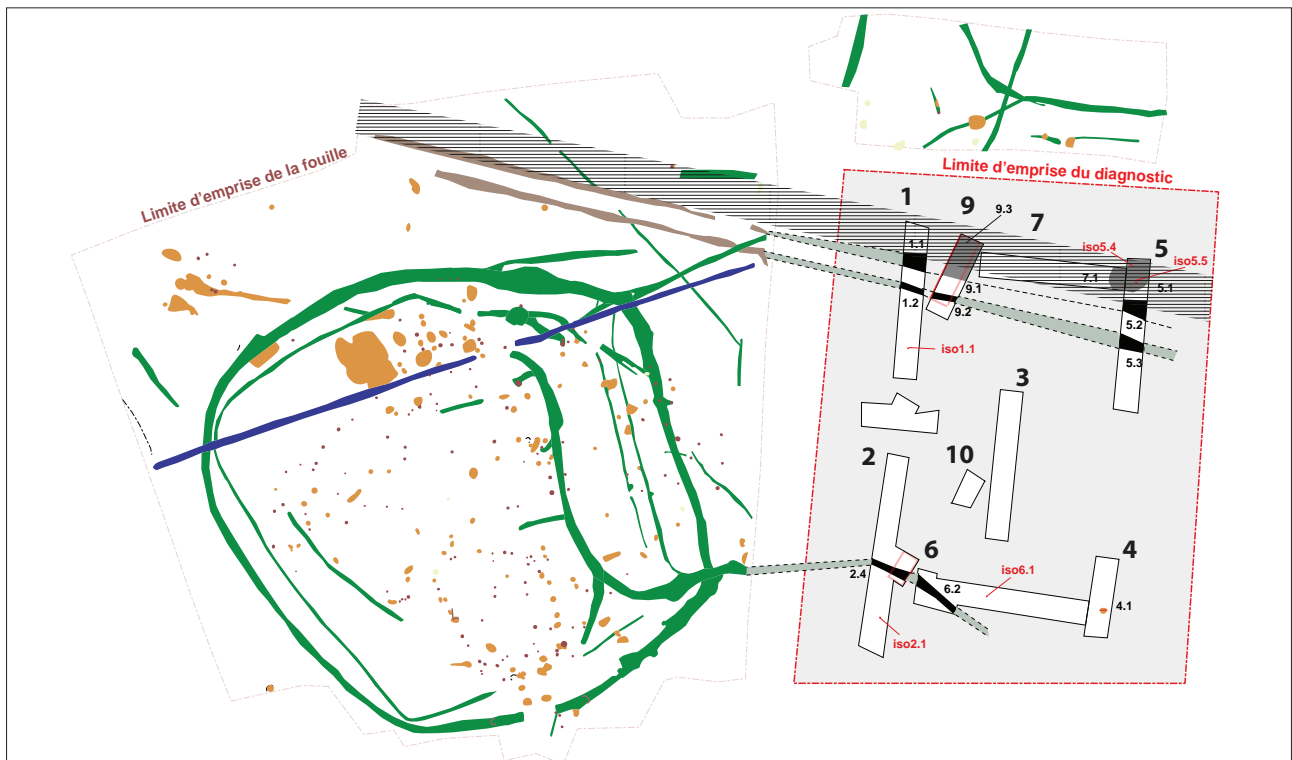


Fig. 18 Plan de la fouille et du diagnostic. Les fossés en vert sont datés du second âge du Fer (d'après les premiers résultats de la fouille) © Y. Escats

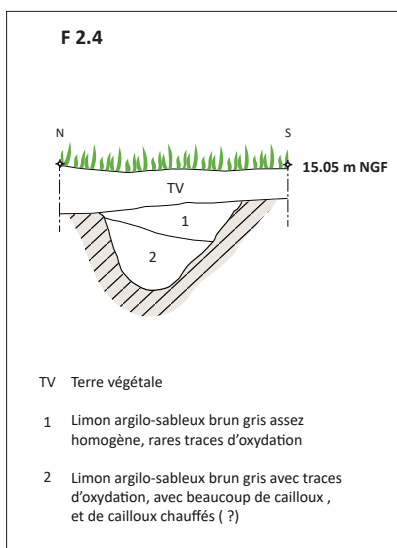


Fig. 19 Coupe stratigraphique du fossé F2.4 © DAO E. Collado, Y. Escats



Fig. 20 Le fossé F2.4 de la tranchée 2 © C. Roll

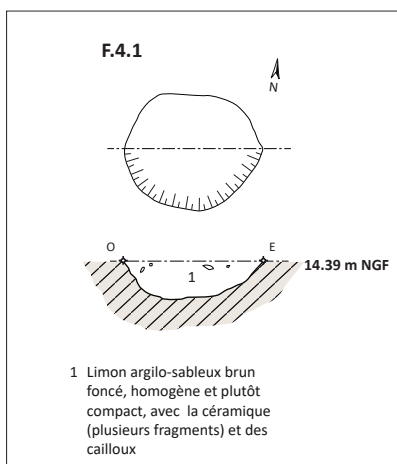


Fig. 21 Coupe stratigraphique de la fosse F4.1 © DAO E. Collado, Y. Escats

La fosse F4.1 :

Une fosse de petite dimension et de forme ovale (0,90 x 0,84 m) a été reconnue dans la tranchée 4, à seulement 10 cm sous la terre végétale (fig. 18 : F4.1 et fig. 21). Fouillée par moitié, la coupe présente un creusement d'une profondeur conservée de 26 cm et un profil en cuvette aux bords évasés. Son comblement est composé d'un limon argilo-sableux brun foncé et renferme quelques blocs et cailloux de gneiss ainsi que plusieurs fragments de céramique attribués au second âge du Fer (La Tène moyenne soit entre le IIIe et le IIe siècle avant J.-C.) (cf *infra*).

2.2.2 Le mobilier associé (d'après l'étude effectuée par Eddie Roy, Inrap)

Au décapage des tranchées, quelques tessons attribués au second âge du Fer sont sans doute à mettre en relation avec l'occupation gauloise ayant fait l'objet d'une fouille préventive dans la parcelle adjacente.

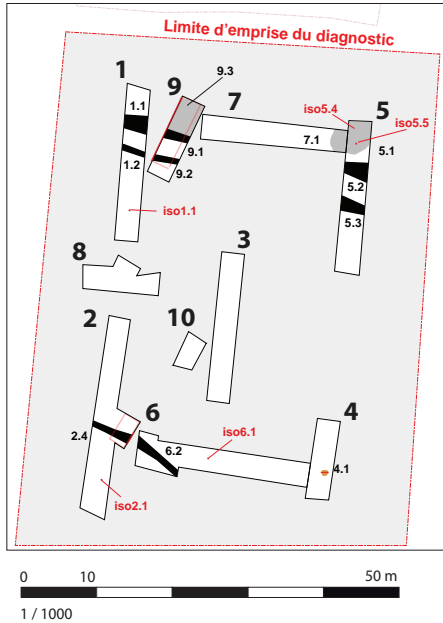


Fig. 22 Localisation des vestiges © Inrap, Y. Escats

En tranchée 1, Iso 1.1 :

1 morceau de dalle ou de plaque foyère en terre cuite brun rougeâtre provient de cet emplacement. Ce fragment a été retaillé de façon archaïque et percé en son centre d'un trou plus ou moins circulaire (fig. 22 et 23). Le percement est chanfreiné des deux côtés. Il semble s'agir d'un lest. Datation : Fin de l'âge du Fer.



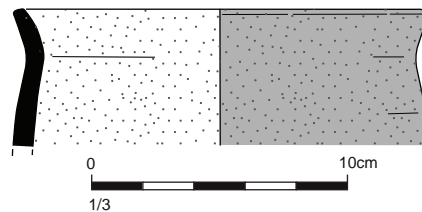
Fig. 23 Iso 1.1 : lest attribué à la fin du second âge du Fer (échelle 1/3) © Inrap, E. Roy

La fosse F4.1 (tranchée 4) :

8 fragments de céramiques, à pâte brun grisâtre foncé, dont un bord (1 NMI), et 2 petits morceaux de terres cuites rougeâtres, ont été prélevés dans cette fosse (fig. 22 et 24). Il s'agit de la partie haute d'un vase modelé et lissé à l'extérieur (fig. n°2). La lèvre est confondue sur un bord à parement plat, légèrement éversé. Plusieurs exemplaires comparables, attribués à La Tène moyenne, proviennent des fouilles de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu en Loire-Atlantique (pl.39, 72 et 80, Bellanger 2000). En Bretagne, et plus particulièrement dans le Morbihan, ce type de vase est en usage entre 225 et 125 avant notre ère (type n°56, Cherel et al. 2018).

Datation : La Tène Moyenne.

Fig. 24 Céramique de La Tène Moyenne provenant de la fosse F4.1 © Inrap, E. Roy



3. Conclusion

Le diagnostic archéologique, effectué sur une surface de 3423 m², a permis d'apporter quelques éléments d'information complémentaire aux données de la fouille préventive, réalisée en parallèle dans la parcelle adjacente (fouille INRAP, « Rue du Parc de l'Abbaye/Lohéro », sous la direction de Yoann Escats, étude en cours).

Nous retiendrons d'abord que la faible densité de vestiges repérés au travers des tranchées, nous éclaire sur le fait que le cœur de l'occupation gauloise ne s'étend pas plus vers l'est. Nous retrouvons uniquement une fosse isolée F4.1 ainsi que la suite du fossé prenant naissance dans l'enclos gaulois et poursuivant son parcours vers l'est au-delà de notre zone d'étude. Notons que la fonction de ce fossé n'est pas encore précisée (parcellaire ? système d'enclos ?) et qu'il n'est pas tout à fait calé chronologiquement. Les premiers éléments dont nous disposons de la fouille (mobilier céramique et analyse spatiale) indiquent que ce réseau au tracé irrégulier est mis en place durant le second âge du Fer et serait antérieur au fossé de l'enclos d'habitat (d'après l'observation de la coupe stratigraphique effectuée à l'intersection des fossés).

Le diagnostic a également permis de soulever l'hypothèse d'un chemin bordé d'une haie, comme cela a déjà été pressenti lors de la première analyse des vestiges de la fouille. Les grandes dépressions, observées dans les tranchées, le long des deux fossés parallèles, constitueraient les ultimes traces d'un niveau de circulation emprunté, d'après le mobilier recueilli, durant l'Antiquité et le Moyen Âge. Ce chemin pourrait également être plus ancien et fonctionner avec l'enclos gaulois. Cette question se posera sans doute lors de l'analyse spatiale des vestiges de la fouille.

4. Bibliographie

Documentation en ligne

BRGM

Carte géologique éditée par le BRGM.
Adresse internet : <http://infoterre.brgm.fr>

IGN

Géoportail © de l'IGN : carte au 1/25000 et 1/250000
Adresse internet : <http://geoportail.gouv.fr>

Carte archéologique nationale

A partir des éléments de la Carte archéologique du SRA Bretagne.
Adresse internet : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Carte topographique

<http://fr-fr.topographic-map.com>

Cherel et al., 2018

CHEREL (A.-F.), LIERVILLE (O.), MENEZ (Y.), VILLARD-LE TIEC (A.) avec la collaboration de Stéphane Jean et de Thierry Lorho. « Les céramiques gauloises en Bretagne. Evolution des formes et des décors entre le VIe et le Ier s. avant notre ère ». In Ménez (Y.) dir. *Céramiques gauloises d'Armorique. Les dessiner, les caractériser et les dater*, Rennes, PUR (collection « Archéologie & Culture »), 2018, p. 253-356.

Galliou 2009

GALLIOU et al. (P.) – *Carte Archéologique de la Gaule. 56. Morbihan*. Paris :
Maison des Sciences de l'Homme, 2009, 445 p. : ill. en noir et en coul. ; 30 cm.

Escats 2014

ESCATS (Y.) - *Diagnostic archéologique rue du Parc de l'Abbaye/Lohéro à Billiers*, RFO de diagnostic, INRAP GO, Cesson -Sévigné, SRA Bretagne, 2014

Tanguy et al. 2000

TANGUY (D.), CHEREL (A.F.) et LE REST (G.)- Le site d'habitat de l'âge du Fer de Kerven Teignouse à Inguiniel (Morbihan). *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°17, p.143-173.

Triste et Taquet 1987

TRISTE (A.) et TAQUET (D.)- *Fours de potiers du Haut Moyen-âge au Goblien, Meudon, Vannes, Morbihan*. Sauvetage programmé. Service Régional de l'Archéologie. 52.p.

Bibliographie générale

Bellanger 2000

BELLANGER (P.) avec la coll. de PASCAL (J.) et CORNEC (J.)- *Saint-Philbert-De-Grand-lieu. La Galonnière*. Document final de synthèse de sauvetage urgent. AFAN et Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, 96 p.

Beuchet et Fichet de Clairfontaine 1998

BEUCHET (L.) et FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.)- *Les ateliers de potiers médiévaux de Fontenay, à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) du XIe au XIVe siècle*. *Archéologie Médiévale*, 28, p.71-120.

Cherel 2003

CHEREL (A.-F.), *Etude du mobilier*, in Roy (E.) dir., Découverte d'une entité agricole de l'âge du Fer «Route de Kernéost» à Bénodet dans le Finistère, Rapport final d'opération de fouille, INRAP et SRA Bretagne. 53 p. et 90 fig.

5. Liste des figures

Fig. 1 Localisation de l'opération de diagnostic archéologique de Billiers, Lohéro 2 © IGN

Fig. 2 Localisation de l'opération du diagnostic archéologique de Billiers, Lohéro 2

Fig. 3 Implantation topographique de l'emprise du diagnostic, Billiers (Morbihan) © <http://fr-fr.topographic-map.com> // © Inrap, DAO Y. Escats

Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic (point rouge) sur de la carte géologique du secteur de Billiers (Lohéro) © BRGM.// Inrap, © DAO Y. Escats

Fig. 5 Cartographie des indices de sites archéologiques et des opérations d'archéologie préventive, d'après les données de la Carte archéologique du SRA Bretagne (Lorho T.), sur fond OpenStreetMap (source oms.geobretagne. fr)

Fig. 6 Tranchées de diagnostic réalisées à la pelle mécanique © Inrap

Fig. 7 Vue aérienne de l'emprise du diagnostic (vue vers le nord-ouest) © Inrap

Fig. 8 Plan de localisation des tranchées du diagnostic archéologique et de l'emprise de la fouille avec les vestiges mis au jour (en noir) © Inrap, Y. Escats / Bing ©

Fig. 9 Plan général des vestiges mis au jour dans les tranchées du diagnostic archéologique © Inrap, Y. Escats

Fig. 10 Plan général des vestiges (diagnostic et fouille) et hypothèses de restitution du tracé des fossés © Inrap, Y. Escats

Fig. 11 Localisation des vestiges des tranchées 1, 9 7 et 5 © Inrap, Y. Escats

Fig. 12 Vue de la coupe des fossés et du chemin présumé mis au jour dans la tranchée 9 © DAO E. Collado, Y. Escats

Fig. 13 Vue de la dépression F9.3 (présence de cailloux, blocs et fragments de *tegula* gallo-romaine) © DAO E. Collado, Y. Escats

Fig. 14 Plan de situation et coupe stratigraphique des fossés et du chemin de la tranchée 9 © DAO E. Collado, Y. Escats

Fig. 15 Localisation des vestiges © Inrap, Y. Escats

Fig. 16 Localisation des vestiges © Inrap, Y. Escats

Fig. 17 Iso 6.1 : Oule ou pot à goulot attribué entre les IXe et XIIe siècle © DAO E. Roy

Fig. 18 Plan de la fouille et du diagnostic. Les fossés en vert sont datés du second âge du Fer (d'après les premiers résultats de la fouille) © Y. Escats

Fig. 19 Coupe stratigraphique du fossé F2.4 © DAO E. Collado, Y. Escats

Fig. 20 Plan et coupes des fossés © DAO E. Collado, Y. Escats

Fig. 21 Coupe stratigraphique de la fosse F4.1 © DAO E. Collado, Y. Escats

Fig. 22 Localisation des vestiges © Inrap, Y. Escats

Fig. 23 Iso 1.1 : lest attribué à la fin du second âge du Fer (échelle 1/3) © Inrap, E. Roy

Fig. 24 Céramique de La Tène Moyenne provenant de la fosse F4.1 © Inrap, E. Roy

III. Inventaires techniques

Inventaire des faits et des unités stratigraphiques

Légende :

L : limon

LAS : limon argilo-sableux

TCA: terre cuite architecturale

Inventaire du mobilier : Céramique (Eddie Roy, Inrap)

Tranchées	Faits/Iso	Fragments	Bords	Fonds	N.M.I	Période	N° bac
2	Iso 2	1 lithique				Protohistoire (ancienne ?)	1
1	1.1	(1 terre cuite per- cée)				Fin âge du Fer	1
2	2.4	2 (+ 3 terres cuites				IX/XIIe siècles	1
4	4.2	8 (+ 1 terre cuite)	1		1	La Tène Moyenne	1
5	5.2	3			1	Moyen Âge	1
5	5.3	7				Moyen Âge	1
5	5.4	7				Moyen Âge	1
5	5.5	9 (+ 1 terre cuite)				Moyen Âge	1
5	7.1	6 (+ 2 terres cuites)		1		Moyen Âge	1
6	Iso 6.1	7	1		1	IX/XIIe siècles.	1



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie

Second âge du Fer,
Gallo-romain,
Moyen Âge

Sujets et thèmes

Fossés,
parcellaire,
voirie

Mobilier

Céramique,
TCA/TC

Diagnostic archéologique , « Lohéro 2 » à Billiers (56)

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur la commune de Billiers (Morbihan), au lieu-dit Lohéro, a conduit le SRA Bretagne à prescrire une opération de diagnostic archéologique. Le terrain concerné, d'une surface de 3 423 m², se situe en bordure immédiate d'une zone déjà diagnostiquée (Escats, Inrap 2014) puis fouillée (Escats, Inrap 2019, fouille de la rue du Parc de l'Abbaye/ Lohéro, étude en cours), suite à la mise au jour de vestiges d'occupations protohistoriques et antiques (enclos d'habitat fossoyé du second âge du Fer, fossés parcellaires, fosses ...).

L'opération de diagnostic n'a au final révélé qu'une faible présence de vestiges sur le terrain situé immédiatement à l'est de l'occupation gauloise, mais permet toutefois de compléter voire de préciser certaines données de la fouille.

Une unique fosse ayant livré de la céramique du second âge du Fer (la Tène moyenne) a été mise au jour. Son caractère isolé nous indique que le coeur de l'occupation gauloise ne s'étend pas plus vers l'est.

Au sud de l'emprise, nous retrouvons en outre un fossé repéré dans la zone de fouille. Il est caractérisé par un tracé irrégulier dont la fonction et l'attribution chronologique remontant à la période protohistorique resteront à préciser.

Enfin, les deux fossés parallèles, mis en évidence au nord de l'emprise de la fouille et suivis au travers des tranchées du diagnostic, correspondent vraisemblablement à l'emplacement d'une haie bordant un chemin. D'ultimes traces d'un niveau de circulation ont été reconnues sous la forme

de dépressions marquées dans le sol géologique. Cet axe présumé semble avoir été fréquenté dès la période romaine puis au Moyen Âge, d'après le mobilier recueilli, mais il pourrait aussi avoir une origine protohistorique en lien avec l'occupation gauloise (question qui sera abordée lors de l'étude du site).

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
www.Inrap.fr